

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°20 Soldes

n°20

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 août 1930

Numéro JO

n° 405 du 31/08/1930

Date du numéro

31 août 1930

TEXTE INTÉGRAL

il est accordé aux divers chefs de service de la colonie, pour l'année 1930, les suppléments de fonction ci-après : Chef de cabinet. 4.000 Chef des bureaux du secrétariat général. 4.000 Commandant de cercle 3.000 Chef du service judiciaire 3.000 Commissaire de police. 1.800 Chef du service des douanes 4.000 Chef du service de santé 3.000